

## ● DIVINATION · SCRUTATION

**ŒIL DU MAGE**

Incantation	10 minutes
Composantes	V, G, M
Portée	illimitée
Zone/Cible	capteur magique
Durée	1 minute/niveau (T)
JS	aucun
RM	non

Cette incantation crée un capteur magique invisible et mobile qui transmet au personnage toutes les informations visuelles qu'il reçoit. Le lanceur de sorts peut créer ce capteur en tout point de son champ de vision, et celui-ci peut en sortir sans aucun souci. L'œil du mage se déplace à une vitesse de 9 m (6 cases) par round (90 m (60 cases) par minute) s'il n'observe rien de particulier (c'est-à-dire s'il se concentre principalement sur le sol qui défile devant lui), et de 3 m (2 cases) par round seulement (30 m (20 cases) par minute) si on lui demande d'examiner également les murs et le plafond. Il voit exactement ce que son créateur verrait si ce dernier se trouvait à sa place.

Il peut se déplacer dans n'importe quelle direction. Il ne peut pas franchir un obstacle solide mais il peut se faufiler par un trou de souris (diamètre minimum : 2,5 cm). L'œil du mage ne peut pas entrer dans un autre plan d'existence même s'il emprunte un portail ou une autre ouverture magique.

Le personnage doit se concentrer pour recevoir des informations en provenance de l'œil. Le capteur reste inerte tant que le personnage ne lui demande rien.